

Compte-rendu du Conseil Municipal

<i>Présents :</i>	Denise DE MARCH, Jean Marc JOURDAN, Sandrine PERRIN, Brigitte TOUGNE-PICAZO, Laurence DESLOGES, Christelle GIRARDY, Kévin TORRES-FERREIRA, Nadine TRUCHE.
<i>Absents excusés :</i>	Pierre REVERCHON procuration à Sandrine PERRIN, Thierry DENOEUDE pouvoir à Jean-Marc JOURDAN, Alexandre MERLE
<i>Absents</i>	Clémentine CORTET
<i>Secrétaire de séance :</i>	Christelle GIRARDY



Le compte-rendu de la réunion du 29 juin 2018 est approuvé à l'unanimité



01 / MODIFICATIONS DES STATUTS DU SIVSC - ORGANISATION DE LA SEMAINE SCOLAIRE

Madame le Maire rappelle que l'organisation du temps scolaire a été modifiée à la rentrée de septembre pour revenir à une organisation sur 4 jours, Et qu'en conséquence, il convient de modifier les statuts du SIVSC pour la compétence périscolaire.

Il est donc proposé de remplacer l'intitulé actuel :

Périscolaire

- Mise en place, gestion et financement d'activités périscolaires
- Dans le cadre du Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires (rythmes scolaires).

Par :

Périscolaire

- Mise en place, gestion et financement des activités périscolaires à l'exclusion des services de cantine et de garderies périscolaires.

Voté à l'unanimité



02 / AVENANT A LA CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION POUR L'ASSISTANCE AUX DOSSIERS DE RETRAITE CNRACL

Le Centre de Gestion propose une convention afin de permettre la transmission des dossiers de retraite des agents pour contrôle et traitement par ses services.

La dernière convention signée couvrait une période de trois ans, qui est arrivée à échéance le 31 décembre 2017.

En raison de longues négociations intervenues, dans le cadre de la convention d'objectif et de gestion qui lie la Caisse des Dépôts à ses tutelles, sur le plan national, le Centre de Gestion n'a reçu que tout récemment, l'avenant à la dernière convention Caisse des Dépôts / Centres de gestion.

Cet avenant prolonge le dispositif pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2018, dans l'attente de la signature de la nouvelle convention de partenariat.

En raison de la complexité croissante de la réglementation applicable en matière de retraites et afin de continuer à bénéficier de l'assistance des services du Centre de gestion en matière de vérification et d'intervention sur les dossiers de retraites, il est proposé d'approuver l'avenant à la convention transmis par le Centre de Gestion.

Il est rappelé que la signature de l'avenant ne contraint nullement la collectivité à confier l'instruction de tous les dossiers de retraite des agents au Centre de Gestion mais il permet de pouvoir bénéficier de son appui en cas de besoin. Ainsi, dans l'hypothèse où les services n'adressent pas de dossiers individuels au Centre de Gestion, la signature de l'avenant n'entraînera aucune facturation.

Voté à l'unanimité



03 / MISE EN NON-VALEURS

Madame le Maire communique donc la demande d'admission en non-valeur proposée par notre Receveur.

Ce dernier nous expose qu'il ne peut recouvrer sur le budget commune pour les années 2001 -- 2013 les titres de divers débiteurs pour lesquels il a dressé un certificat d'irrecouvrabilité pour un montant de 67 euros 42 cts.

Voté à l'unanimité



La séance est levée à 20h31

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Elle aura lieu, sauf imprévu le vendredi 12 octobre 2018

INFORMATIONS

PERMIS DE CONSTRUIRE/DÉCLARATIONS DE TRAVAUX

Permis de construire

- Joy BEGOT 651 Rte de Chevignay Maison individuelle lieu-dit « Platet »

Déclarations de travaux

- Charlène VILLARD - 2004 Route des Allobroges - Réfection toiture
- André BARIN - 173 Rue des Denys - Clôture
- Sarl France ENR/LME - 3 Chemin du Jubin - Installation panneaux photovoltaïque Chez Monsieur GOMEZ - Route des Allobroges
- Sébastien VINCENT - 746 Route de Lapeyrouse - Abri voiture, isolation garage et pose porte

Ces dossiers sont étudiés et l'avis du Maire est transmis aux services de Grand Lac.

• • •

En préambule au conseil ont été évoqués les deux dossiers ci-dessous :

TRAVAIL SUR LE PLUI

Après le zonage, la commission a travaillé sur les bâtiments qui se trouvent en zone A et N sachant que nous avons à nous prononcer sur le devenir de ces bâtiments, peuvent-ils évoluer, et vers quoi, disposent-ils de tous les équipements nécessaires, eau assainissement.

Nous nous sommes posés ces questions en réunion, Messieurs JOURDAN et REVERCHON sont allés voir les bâtiments pour lesquels nous avons des incertitudes et Jean-Marc a fait un travail de collationnement pour vérifier la proximité des équipements.

• • •

PROJET IMMOBILIER

Il s'agit d'un projet par un promoteur privé de 14 logements, 7 T3 / 5 T4 / 2 T5 sur 2 niveaux.

1.240 m2 de surface habitable, entre le centre village et les écoles, sur le terrain en face du médecin.

Présentation succincte du projet, pour recueillir l'avis des élus. Les logements sont destinés à la vente, il s'agira donc d'une copropriété.

L'ensemble du Conseil reste prudent et émet des réserves sur l'implantation du bâtiment et son ampleur.

Il est proposé une réunion avec le promoteur afin d'échanger et d'éclaircir certains points.

• • •

LA BIBLIOTHÈQUE

Madame MARION a réintégré ses locaux les travaux sont terminés.

La livraison du mobilier est prévue le 17 septembre prochain, trois jours de montage seront nécessaires.

Le matériel informatique sera livré et mis en place fin septembre et un nouveau logiciel viendra compléter ce nouvel équipement avec une formation prévue en novembre.

Afin de permettre le rangement des livres, les horaires d'ouverture seront aménagés.

Actuellement la bibliothécaire vous reçoit les :

Lundi - jeudi de 14h à 18h et le samedi de 14h à 16h.

INFORMATIONS

ROND-POINT DE MATHY

Les travaux ne sont pas terminés, ils ont repris. Le plateau surélevé devrait être mis en place sous 10 jours, il restera à effectuer le marquage.

Très important, on a pu constater, que sans repaire, les gens ne savent pas où se positionner.

Six places de parking privatisées à côté des CSE seront mise en place, il y aura un arceau de fermeture. Il est prévu de les louer 12 € mois.

Afin d'éviter tout débordement les places seront numérotées et attribuées par tirage au sort, une place par famille pour commencer, et s'il reste des places elles seront attribuées en fonction des demandes.

Une fois ces places mises à disposition, et ce sera très rapide, il y aura un arrêté pour interdiction de stationnement le long de la RD 56 et cela donnera lieu à des PV.

Il est prévu également un aménagement autour du lavoir, que l'on veut plus qualitatif, pour donner une identité à l'entrée nord de la commune.

• • •

PARKING DES ÉCOLES

La rentrée des classes c'est très bien passée. Le nouveau parking a totalement rempli son rôle en sécurisant la circulation des bus et des piétons.

• • •

BILAN DU PLAN D'EAU

La saison estivale a été assez calme au niveau des interventions du personnel de surveillance. Le seul regret sera le peu de fréquentation du parking à l'entrée sud. Un déficit de signalisation semble en être la cause. Nous allons travailler afin de remédier à ce problème.

• • •

CHIEN

Il est rappelé que tout animal déambulant sur la voie publique doit être tenu en laisse et reste sous la responsabilité de son maître.

RENDEZ-VOUS

FOIRE D'AUTOMNE

le dimanche 07 octobre 2018

Organisée par le Comité des Fêtes

BROCANTE ENFANT

le dimanche 14 octobre 2018

Organisée par le Comité des Parents d'élèves



INAUGURATION DE LA BIBLIOTHÈQUE

le mercredi 31 octobre à 18h00

Organisée par la Mairie



CIRQUE FLAVIO CORNERO

le mardi 2 et mercredi 3 octobre 2018

à proximité de la Salle des Fêtes

SUIVEZ L'ACTUALITÉ de votre commune

FACEBOOK

Suivez tout ce qui se passe sur Serrières en Chautagne via la page facebook
<https://www.facebook.com/serrieresenchautagne>



flashez ce code pour accéder directement à la page facebook